

Département du CHER

MAIRIE

18320 BEFFES

République Française



Téléphone 02 48 76 51 08

Télécopie 02 48 76 50 10

e-mail : mairie@beffes.fr

site : www.beffes.fr

Compte rendu de séance

Séance du 4 Décembre 2020

L'an 2020 et le 4 Décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, CRI sous la présidence de LE CAM Olivier, Maire.

Présents : M. LE CAM Olivier, Maire, Mmes : BARRIERE Christelle, CHABIN Patricia, METENIER Martine, MM : BAUDET Jacques, DEBIENNE Frédéric, DESPIEGALAERE Thierry, GODARD Marc, HERARD Claude, PERRIN Jean, SERVOIS BERTRAND, SMITH Thierry, TARDIVON Guy.

Absent(s) ayant donné procuration : Mme BRIDIER Anne-Sophie à M. TARDIVON Guy

Absent(s) : Mme FERNANDES Virginie

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 13

Date de la convocation : 01/12/2020

Date d'affichage : 01/12/2020

A été nommé(e) secrétaire : M. PERRIN Jean

SOMMAIRE

- Décision modificative budget Assainissement pour crédit budgétaire en dépenses investissement - n° 2020064
 - Convention 2021 avec S.P.A du Cher - n° 2020065
 - Demande de subvention du secours populaire français - n° 2020066
 - Création d'un chemin d'accès au site de Chabrolles - n° 2020067
-

Décision modificative budget Assainissement pour crédit budgétaire en dépenses investissement

réf : 2020064

Lors du vote du budget assainissement 2020 celui-ci était en suréquilibre comme suit :

- Dépenses d'investissement : 6 700 €
- Recettes d'investissement : 104 004 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la décision modificative suivante :

Décision modificative pour le chapitre 21 :

- | | |
|---------------------------------------|-----------|
| • Dépense Investissement compte 2156 | + 5 000 € |
| • Dépense Investissement compte 2158 | + 5 000 € |
| • Dépense Investissement compte 21756 | + 5 000 € |

A l'unanimité (pour : 14 - contre : 0 - abstentions : 0)

Convention 2021 avec S.P.A du Cher

réf : 2020065

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorisé Monsieur le Maire à signer la convention avec la S.P.A du Cher. L'adhésion est fixée à 457,10 €.

A l'unanimité (pour : 14 - contre : 0 - abstentions : 0)

Demande de subvention du secours populaire français

réf : 2020066

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder une subvention de 170 € au secours populaire.

A l'unanimité (pour : 14 - contre : 0 - abstentions : 0)

Création d'un chemin d'accès au site de Chabrolles

réf : 2020067

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise la création d'un chemin d'accès au site de Chabrolles.

Le montant des travaux s'élève à 5803,20 €.

A l'unanimité (pour : 14 - contre : 0 - abstentions : 0)

Questions diverses :

Eclairage public

Réflexion en vue de la prise d'un arrêté municipal concernant l'extinction de l'éclairage public de 22h30 à 5h00, sauf sur la place des camions, le pont du canal et aux abords des salles des fêtes les week-ends.

Colis de Noël

Mme Metenier évoque la confection et la distribution des colis de Noël et des bons d'achat les 18 et 19 décembre 2020.

Voirie

Mr Perrin informe le Conseil Municipal du début d'étude de la mise en accessibilité de l'école et du problème d'affaissement de la chaussée Route du Fort.

Bâtiments

Mr Tardivon évoque les travaux d'aménagement des locaux de stockage qui ont débuté.

Séance levée à: 20:00

En mairie, le 07/12/2020
Le Maire
Olivier LE CAM

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Olivier Le Cam', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRE DE BEFFES' at the top, a central emblem, and '18 (CH)' at the bottom. There are two small stars on either side of the emblem.